



## Inscription OBLIGATOIRE aux repas des mercredis (3ème période 2018/2019)

Afin de gérer au mieux l'organisation des repas de l'accueil de loisirs et de la restauration municipale du **mercredi**, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire d'inscription ci-dessous pour la 3<sup>ème</sup> période 2018/2019 – **JANVIER ET FEVRIER 2019** - et de le transmettre pour le **mercredi 19 décembre 2018** à l'ALSH de Pleugueneuc **ou** à la mairie ([mairiepleugueneuc@wanadoo.fr](mailto:mairiepleugueneuc@wanadoo.fr)).

Nous vous rappelons que sans cette inscription, nous ne pourrions accueillir votre (vos) enfant (s) sur le temps de restauration. Tout désistement devra être signalé au plus tard le vendredi précédant le jour de la restauration. Tout repas réservé qui n'aura pas été annulé sera facturé. Par ailleurs, il est toujours possible d'inscrire votre enfant courant de la période si votre emploi du temps venait à évoluer (prévenir la mairie ou l'accueil de loisirs). Nous vous remercions pour votre coopération.

### COUPON RÉPONSE À DÉPOSER À L'ACCUEIL DE LOISIRS OU À LA MAIRIE

Cantine et/ou Accueil de loisirs les mercredis / Commune de : PLEUGUENEUC

Madame, Monsieur .....  
réservons le(s) repas pour notre (nos) enfant (s) aux dates suivantes :

Nom et prénom des enfants	MERCREDIS JANVIER ET FEVRIER <u>2019</u>											
	09.01			16.01			23.01			30.01		
	Matin	Repas	Après-Midi	Matin	Repas	Après-Midi	Matin	Repas	Après-Midi	Matin	Repas	Après-Midi
Nom et prénom des enfants	MERCREDIS JANVIER ET FEVRIER <u>2019</u>											
	06.02											
	Matin	Repas	Après-Midi									

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature